L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 AVRIL 1886. 59me Année

Dufour, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 10 AVRIL 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriétés renumérotées et bien situées dans les premier, second et quatrième districts. La résidence Trémoulet, coin Esplanade et Royale. Propriétés à Algier. Deux actions de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

PAR J. V. GOURDAIN—Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième district, faisant face aux rues Fortin et Maurepas.

PAR B. ONORATO—Rue Troisième, entre David et Liberty. Vaches du Jersey, meubles de maison, etc.

L'imbroglio oriental---La question grecque.

Il semble être écrit que la question d'Orient ne se résoudra jamais, et l'Europe, dont elle fait le tourment, n'a pas à s'en plaindre, puisque c'est elle-même qui en retarde, sans cesse, la solution, et que les demi-remèdes qu'elle applique maladroitement au mal, sont plutôt de nature à l'irriter qu'à l'apaiser.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que le replâtrage de 1878—remonter plus loin serait vraiment du luxe—pour prouver à la vénérable Europe, avec tout le respect que son grand âge nous inspire, qu'elle conduit assez gauchement sa barque et qu'elle est la première cause de ses propres mésaventures.

On se souvient de quelle façon malheureuse a été réglée la question, après la dernière guerre russo-turque. A chacune des Puissances qui entouraient l'empire ottoman, on avait donné un lambeau des possessions de celui-ci: à la Servie, un morceau de la Vieille Servie; à la Roumanie, la Dobrudscha; au Montenegro, les quelques districts qu'il convoitait; à la Grèce, une partie de la Thessalie, qu'on aurait pu lui accorder tout entière, puisque cette région a les idées, les mœurs, les tendances, la religion et la langue grecques. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la Puissance qui montra alors le plus de modération, de sagesse, en s'abstenant de faire une levée de boucliers à laquelle, par conséquent, on devait plus de déférence, fut la plus maltraitée de toutes.

Non-seulement on lui avait promis moins que ce qu'elle méritait, mais on ne tint même point parole envers elle et ses légitimes espérances furent indignement frustrées.

Si encore c'eût été la seule faute commise; mais on poussa plus loin l'incapacité et l'imprévoyance. Sur les quatre Puissances appelées au partage des dépouilles de la Turquie, on en plaça trois dans une situation si malheureuse, qu'elles devinrent, par la même, et comme malgré elles, ennemies jurées. La Servie ne pouvait bonger sans blesser les intérêts de la Bulgarie, comme la Bulgarie, sans forcer sa voisine à prendre les armes, et si toutes les deux faisaient un pas en avant, elles provoquaient, nécessairement, un soulèvement de la Grèce, à qui elles barraient le passage de Constantinople. On voulait la paix, et l'on organisait un état de guerre permanent.

Qu'arrivait-il, il y a quelques mois? Poussée par une ambition naturelle, que les diplomates de l'Europe n'avaient guère le droit de lui reprocher, puisque d'étaient eux-mêmes qui, par une étourderie inpardonnable, l'avaient mise dans la position de Tantale—la Bulgarie, rejetée au-delà des Balkans, essaya de les repasser et d'unir les deux tronçons d'un même pays. Le feu naturel du czar était de la soutenir dans sa marche; c'est précisément lui qui l'arrête et fulmine contre elle. Celui des Anglais était de la forcer à faire halte; ce sont eux, au contraire, qui la soutiennent. Les rôles sont renversés, comme on le voit. C'est l'ennemi de l'homme malade qui veut lui conserver la santé; c'est son protecteur constant, traditionnel, qui travaille à l'affaiblir. Exploque qui le peut ces étranges contrasens.

Toujours est-il que la Bulgarie, qui violait un traité conçu, combiné, signé, soutenu par l'Europe, finit par avoir raison aux yeux de l'Europe—autre contradiction qui ne s'explique pas plus que le contre-sens de tout-à-l'heure.

Nous poursuivons. Voici qui est véritablement navrant. Il existe une nation que l'Europe moderne se vante d'avoir ressuscitée. Ce relèvement, cette émancipation, est une des gloires du siècle; toute l'humanité en a tressailli. Il n'y a pas seulement les plus glorieux souvenirs chez le peuple Grec, il y a aussi de la grandeur, de l'énergie, un avenir, peut-être aussi brillant que le passé. Un homme de cabinet a dit de lui, il y a plus de 70 ans: "C'est la même canaille que du temps de Thémistocle." Si elle est capable des mêmes choses que du temps de vainqueur de Salamine, cette canaille-là n'est pas à dédaigner; les descendants de Thémistocle feraient aussi bonne figure à Constantinople que ceux du prophète. Qui sait s'ils ne sont pas destinés, une fois de plus, à servir de rempart à la civilisation européenne contre la barbarie asiatique? Ils ont déjà prouvé qu'ils valent autant que certain peuple qui a la prétention de les mal mener, par ce qu'ils sont faibles, et qui se mettrait à genoux devant eux, s'ils étaient forts.

La Grèce, en face des odieuses injustices dont nous sommes les témoins attristés et dont elle est la victime, a bien le droit de protester, de montrer qu'elle vit, qu'elle est quelque chose, et qu'il est indigne d'abuser de sa modération. Nous croirions volontiers que c'est parce qu'elle a de la vitalité, de l'avenir, qu'on veut la comprimer. Que demande-t-elle, après tout? Absolument rien que l'exécution des traités qui, en ce qui la concerne, ont été lâchement violés. Peut-être l'apaiserait-on en lui accordant ce qui lui revient de par le traité de 1878. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Pourquoi ne le fait-on pas, tardivement, et ne cherche-t-on pas à réparer la faute commise? Comment un peuple qui a joué, à Navarin, un rôle honorable et contribué à l'émancipation de la Grèce, ose-t-il menacer de bombarder le Pirée, comme il a jadis bombardé Alexandrie—d'un seul coup, reniant ainsi ce que son passé a de plus glorieux et récidivant dans ce qu'il a de moins honnête.

On ne saurait assez féliciter la France d'avoir, par l'organe de son ministre des affaires étrangères, protesté contre la menace de bombardement du Pirée par la flotte anglaise. Ce n'est peut-être pas assez; peut-être est-il utile d'insister pour qu'on rendît pleine justice à la Grèce spoliée; mais, seule aucune d'intentions loyales, seule poursuivant un but civilisateur, tenue d'ailleurs en suspicion parmi les autres Puissances à cause de sa forme gouvernementale, elle était obligée de garder une certaine réserve; en tentant davantage, elle risquait de se faire du mal, sans faire grand bien à sa protégée. On ne saurait donc la blâmer de n'être pas allée plus loin.

Au reste, sa demi-intervention n'a pas été complètement stérile. La Russie, qui avait, d'abord, tout-à-fait abandonné la Grèce, est revenue à son égard à de meilleurs sentiments. Nous ne nous faisons aucune illusion sur leur nature. Le Czar n'a nullement l'ambition de remplir un rôle civilisateur, pas plus que de forcer les autres Rois ou Empereurs à rendre justice aux Hellènes. S'il penche, depuis les représentations de M. de Freycinet, en faveur de ces derniers, c'est qu'il trouve dans cette nouvelle attitude un moyen de faire échec à la Turquie. Ayant échoué du côté de la Bulgarie, il se rejette sur la Grèce.

Nous ne croyons pas que la Grande Bretagne se décide à bombarder le Pirée. Non pas que nous ayons grande confiance en M. Gladstone. S'il est, à l'intérieur, un grand, un hardi réformateur, à l'extérieur, il ne vaut guères mieux que ses prédécesseurs; mais il a beaucoup à faire chez lui, et une guerre le gênerait considérablement dans l'œuvre de l'émancipation de l'Irlande, qu'il poursuit si noblement.

Enfin, l'Angleterre nous paraît avoir manqué, tout récemment, comme en 1878 et 1879, le but qu'elle visait: le protectorat de la Crète. On doit se rappeler que le Congrès de Berlin était disposé à annexer ce, te île à la Grèce. Qui s'y opposa? la Grande Bretagne, qui y voyait un obstacle à la réalisation de ses dessins secrets. N'y ayant pas réussi alors et ne se tenant pas pour battue, elle lançait, bientôt après, parmi les Crétois, des émissaires pour faire signer à des ignorants qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient, ou à des intrigants qu'elle soudoyait, des pétitions qui demandaient son protectorat; mais, à peine ses menées étaient-elles découvertes, que toute la population se levait, indignée, et protestait avec une extrême énergie. Le coup était manqué.

L'opinion de la Crète n'a pas changé depuis: l'île désire ou l'annexion à la Grèce ou le maintien de la domination turque. Quant à un protectorat, elle n'en veut pas entendre parler. Elle n'aurait pas qu'elle pourra, bientôt, se couer le joug des Osmanlis, tandis que, si l'Angleterre mettait une fois le pied sur son territoire, elle ne s'en retirerait pas plus vite que de Gibraltar. Irritation manifestée dernièrement par la Grande Bretagne contre les Hellènes, a pour cause la nouvelle opposition qui vient d'être faite à ses anciens projets et à laquelle les Grecs, comme le leur indiquaient leur droit et leur devoir, ne sont pas restés étrangers. Elle n'hésiterait pas à poursuivre l'aventure, si elle ne savait que l'entreprise provoquerait un tolle général. Les souvenirs des affaires d'Egypte et de l'annexion inattendue de Chypre sont trop vivaces, pour que l'Europe se laisse prendre au piège. Les Puissances perdent absolument la tête, en ce qui concerne la Turquie, mais quand il s'agit de leurs rivales, elles recouvrent une partie de leur bon sens. L'intérêt est trop direct, trop évident, trop palpable

Personne ne sait encore comment vont tourner les événements, si la Grèce osera se lancer en avant et quels seront les résultats d'un choc entr'elle et la Turquie. Seule, elle peut succomber; soutenue, directement ou indirectement, par la Russie et l'Autriche—éventualité probable—il lui est possible de sortir avec honneur du conflit. En cas d'insuccès, elle serait à plaindre, jamais à mépriser. La honte de sa défaite ne retomberait pas sur elle, mais sur l'Europe, qui aurait tourné le dos à la civilisation.

14 Juillet.—Nous rappelons à nos lecteurs de nationalité française, que c'est demain, dimanche, 11 avril à 1 heure et demie, qu'a lieu à l'Asile Ste. Anne, l'assemblée générale qui doit élire le Comité des Trente, chargé d'organiser la fête du 14 juillet. Toute la colonie française est invitée à s'y rendre.

Louisiane.

L'Entreprise. Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 7 avril:

M. J. N. Roberts, qui remplissait les fonctions de pilote à bord du Barnore, quand a eu lieu l'affreux accident qui a fait sombrer le navire, nous annonce que les corps de quatre hommes de couleur ont été retrouvés, lundi dernier, et convenablement enterrés par les propriétaires du malheureux steamer. Les six blessés sont aussi bien soignés que possible par les mêmes personnes.

—M. Jos. Jefferson vient de partir de son île Orange pour faire une tournée artistique. Il ne reviendra pas avant janvier prochain.

—Nous lisons, dans le *Town Talk*, paroisse Avoyelles:

"La gelée de mardi dernier a fait de grands dégâts dans notre paroisse. On craint que tout le maïs ne soit tué. Dans les jardins, les pois, les melons d'eau, les cantaloups, les autres légumes qui n'avaient pas été couverts, ont été détruits. Joe Aetker, notre habile horticulteur, a allumé des feux dans son vaste jardin, mais il n'a rien pu sauver, excepté les quelques plantes qu'il avait pu couvrir. D'autres, qui avaient été mises à l'abri sous des feuilles de bananier, n'ont pas résisté. Les belles vignes de M. Aetker sont mortes. Il pense que les pêchers n'ont pas été atteints."

L'Eagle, paroisse St-Bernard, du 8 avril.

Nous apprenons par M. Félix Gonzales, que les légumes de printemps, les pois précoces, ont beaucoup souffert dans le district des jardins de Terre-aux-Bœufs, mais les oignons et les ails ont parfaitement résisté. C'est sur cette sorte de récolte plus que sur celle du sucre, que repose la prospérité de la paroisse. St-Bernard est le pays des oignons. Il y a peut-être, toute proportion gardée, dans son sein, plus de cultivateurs connaissant à fond leur métier que partout ailleurs, aux Etats-Unis. C'est une culture qui demande beaucoup d'intelligence et d'industrie; aussi rapporte-t-elle plus que les autres.

—M. John Hager, qui habite à un mille au-dessous des abattoirs, possède une centaine de ruches et fait une ample récolte de miel. Les abeilles, à l'époque actuelle, vont butiner sur les oseraies, qui donnent une saveur particulière au produit. M. Hager fait de bonnes affaires avec ses ruches.

—On nous informe que, sur nos habitations sucrières, le plant et les semoches sont énormément en retard. C'est peut-être un mal pour un bien. Le tout s'est trouvé à l'abri des froids que nous avons eus dernièrement.

—Depuis l'explosion de la chaudière de la fabrique de mousse de M. Armstrong, dans notre paroisse, l'industrie de la mousse y avait complètement disparu. Nous apprenons que M. Armstrong va rebâtir, dans les environs de son ancienne fabrique, de l'autre côté du chemin de fer; les travaux commenceront bientôt.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 8 avril:

Par suite des froids, les affaires ont été interrompues; elles ne reprendront pas avant le retour du beau temps. Les marchands ont de vastes assortiments de printemps, mais personne n'achète. Il en sera ainsi tant que l'on sera forcé de porter les paletots et les vêtements d'hiver.

—Décédé, à l'âge de 73 ans, China Gamblin, oncle de M. J. J. Gamblin, à Rose Hill, paroisse Caddo.

(Notre confrère publie la charte de la nouvelle compagnie du chemin de fer de Robeline et Passe Sabine. Les travaux de la voie vont commencer immédiatement.)

Le *Democratic Review*, Natchitoches, paroisse Natchitoches, du 8 avril:

Depuis que le chemin de fer New Orleans Pacific est achevé, les populations qui résident le long de la ligne, perdent beaucoup de bestiaux tués par les trains. Il est à peu près impossible de faire payer un dommage convenable à la compagnie, attendu que, d'après la doctrine de la Cour Suprême, il faut que le plaignant prouve qu'il y a eu négligence.

Or, comme la propriétaire n'est jamais présent, au moment de l'accident, il lui est à peu près un impossible de faire le preuve demandée. Il est bien heureux de recevoir ce que la compagnie, dans sa générosité, trouve bon de lui accorder; aussi un mass meeting vient-il d'avoir lieu, dans la paroisse Rapides, pour demander à la législature de changer la loi, de façon à placer le plaignant dans une situation qui lui permette de se faire rendre justice.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Les deux grèves—Decazeville, en France; Liége, en Belgique.

La *Paix* de Paris:

Combien de fois n'avons-nous pas soutenu, à l'encontre des prôneurs de restauration monarchique, que les institutions républicaines, reposant sur ces deux bases fondamentales: le suffrage universel et la liberté de discussion, sont encore les institutions qui assurent le mieux le maintien de l'ordre. Ce qui s'est passé récemment en Angleterre et ce qui se passe actuellement en Belgique ne peut que nous confirmer dans cette opinion.

Les incidents qui ont marqué la grève de Decazeville ne sont, si l'on en excepte le fait à jamais déplorable de l'assassinat de M. Watrin, nullement comparables aux désordres dont la ville de Londres a été naguère le théâtre et aux conflits sanglants de Liége.

Pendant qu'en France, malgré les coupables excitations de quelques meneurs, la lutte entre les mineurs de Decazeville et la Compagnie garde un caractère pacifique, en Belgique le sang coule et le désordre semble prendre, chaque jour, de plus grandes proportions.

Quelques personnes veulent faire remonter jusqu'à nous la responsabilité des événements de Belgique. S'il y a des émeutes à Liége, dit-on, la faute en est à l'esprit révolutionnaire qui règne en France et qui se répand sur toute l'Europe.

Il nous semble que si la France était, autant que quelques-uns l'affirment, en proie à l'esprit révolutionnaire, elle serait la première à ressentir les premiers effets du mal. Il serait par trop étrange que la source de ce malaise social dont souffrent plusieurs pays monarchiques vînt de chez nous et que nous jouissions, cependant, d'une tranquillité relative. Il y aurait là un phénomène historique exceptionnel.

Nous ne voulons, certes, pas prétendre qu'aucun élément dedésordre n'existe en France. Nous avons nos socialistes, nos révolutionnaires, nos anarchistes et cela même jusque sur les bancs de la Chambre; mais il y a, dans la masse de la nation française, un certain fonds de bon sens, de raison pratique qui fait contre-poids à toutes les tendances révolutionnaires et qui empêche bien des excès.

On allègue le 18 mars et la Commune. A cela on peut répondre d'abord que les institutions républicaines n'ont rien à déméler avec l'insurrection communaliste et ensuite qu'il s'agit ici d'un véritable cas pathologique. La Commune est venue à la suite des terribles épreuves d'un long siège et de souffrances qui avaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, déséquilibré l'esprit national; mais, depuis quinze ans que se sont passées ces sombres événements et que la France est revenue à une situation normale, dans quel pays monarchique la tranquillité publique a-t-elle été moins troublée que dans la France républicaine?

Même pour la célébration du 18 mars, c'est encore à Paris que les choses se sont passées le plus paisiblement. A Londres, à Rome, à Madrid, à Liége, l'ordre a été plus ou moins considérablement troublé. A Paris, rien n'a dérangé, en ce qui concerne la tranquillité de la rue, la journée du 18 mars des autres jours de l'année.

Quelle conclusion tirer de ces faits, sinon que le régime monarchique n'est pas une garantie d'ordre? On a bien vu dans les dernières années de l'empire, où l'émeute était, pour ainsi dire, en permanence. On le verra peut-être mieux encore par les événements dont certains pays, que nous n'avons pas à désigner pour le moment, sont destinés à devenir le théâtre. Ce n'est pas en France, nous en avons la conviction, que se produira la prochaine éclosion de l'esprit révolutionnaire. Nos institutions nous servent, à cet égard, de garantie et de sauvegarde.

Seulement, si ces institutions venaient à disparaître, si la réaction l'emportait, si le trône était restauré, il faudrait s'attendre à tout. La revanche est, au temps où nous sommes, inverse trop facile à prendre le feu révolutionnaire. Voilà ce dont doivent être bien persuadés tous les hommes qui ont véritablement le souci des idées d'ordre et de conservation et le spectacle qui se déroule en ce moment en Belgique, après ceux de Londres, ne peut laisser pas le moindre doute à ce sujet.

Une singulière méprise:

Nous empruntons à la *Gazette de Lorraine* le récit du singulier fait suivant:

"La femme Bardot, habitant à Arrancourt, a été arrêtée pour avoir tenté de faire mourir son mari.

"Bardot rentrait un soir après avoir absorbé une forte dose de suriteuex, produisant l'effet d'un narcotique et se couchait. C'était le moment ou jamais de le *suriider*. Dans le plafond, au-dessus du lit, se trouvait pratiquée une ouverture pouvant livrer passage à une corde de fortes dimensions. La femme Bardot monte au grenier, descend une corde par le trou, revient dans la chambre où son mari continuait à dormir, fait comme savamment un nœud coulant dans la corde et l'entoure en guise de cravate autour du cou du "condamné".

"Ces préparatifs terminés, elle remonte au grenier, attire fortement la corde à elle et en fixe l'extrémité à une poutre; la résistance qu'elle eut à vaincre lui prouvait suffisamment que l'opération avait réussi à souhait. Il s'agissait maintenant de donner l'alarme afin de ne pas se compromettre. C'est ce qu'elle fait. A moitié vêtue, les yeux hagards, les cheveux en désordre, elle s'élance dans la rue et, dans le crépuscule, elle jette des cris de détresse et de désespoir. Les voisins se rassemblent; on interroge la femme qui se donne des airs de veuve éplorée et, d'une voix entrecoupée de sanglots, raconte le malheureux suicide que vient d'accomplir son mari. Quelques personnes courageuses se disent qu'il est peut-être encore temps de couper la corde et de rappeler le pendu à la vie; elles entrent donc résolument.

"Mais, ô stupéfaction! à la place du pendu se balançait le fourneau de la chambre, tandis que Bardot qui, dans l'imagination de sa compagne épouse, devait déjà avoir rendu l'âme, regardait les nouveaux venus en ricanant. Voici ce qui était arrivé: Bardot, qui n'était pas aussi insensible dans sa léthargie que sa femme se l'était imaginé, s'était parfaitement rendu compte de la situation, lorsque sa femme lui eut passé la corde au cou. Feignant de ne pas voir, il l'avait laissée faire; mais aussitôt qu'elle l'eût quitté pour remonter au grenier, il avait sauté à bas du lit, s'était débarrassé de la corde et l'avait attachée au poêle qui fut aussi hissé au plafond à sa place.

Au cours de la séance du 28 mars du Reichstag allemand, lors de la deuxième délibération sur le projet de loi concernant le monopole de l'eau-de-vie:

Le prince de Bismarck a fait ressortir la nécessité absolue d'une augmentation des recettes de l'Empire, qui ne peut être opérée au moyen d'impôts directs. L'eau-de-vie est un article qui se prête on ne peut mieux à l'imposition; si l'on repousse le monopole, le gouvernement aura recours à un impôt de consommation sur l'eau-de-vie.

M. de Bismarck a regretté la façon dont la majorité du Parlement traite les projets du gouvernement. Il a ajouté qu'il est douteux que l'on puisse encore trouver, dans une pareille majorité, un point d'appui pour l'unité allemande. Si le Parlement ne comprend pas mieux sa tâche, l'orateur éprouvera de l'inquiétude au sujet de l'avenir de l'empire allemand.

Il faut consolider l'empire en vue des complications qui pourraient se produire et le défendre à l'extérieur. "Sans doute, a-t-il ajouté, je ne vois, pour le moment, aucun danger immédiat menacer l'Allemagne, mais je n'en prévoyais pas non plus au commencement de 1870. Il faut, dès à présent, prendre des mesures en prévision de cas où la solidité de l'empire serait soumise à de plus rudes épreuves."

L'adoption du monopole consolidera l'empire; le projet lui portera préjudice. Si le Parlement repousse le monopole de l'eau-de-vie et aussi l'impôt de consommation sur cette denrée, il faudra que la Prusse adopte le système de la licence.

Le chancelier, répondant à M. Richter, a de nouveau pris la parole, en faisant ressortir que M. Richter se montrait intransigeant à l'égard de n'importe quelle proposition du gouvernement. Il a dit écrit que si on lui reprochait de ne pas suivre le système de la route de Canossa, on lui a fait preuve à lui-même, au sein du Reichstag, un chemin plus pénible encore que lui de Canossa.

On lit, dans le *Journal des Débats*, du 21 mars:

La découverte de la vérité tient souvent à peu de chose; le misérable que vient de juger la Cour d'assises d'Eure-et-Loir sera bien forcé d'être de notre avis.

Dans la nuit du 25 décembre dernier, les gardes de M. Laurent, agent de change à Paris et propriétaire à la Ferté-Vidame, avaient organisé des patrouilles afin de surprendre les braconniers.

Vers une heure du matin, un coup de feu partit, puis un second. Les huit gardes s'échelonnèrent alors pour traquer le délinquant, et tout à coup, l'un d'eux, le nommé Donon, aperçut un homme débouchant du bois. Mais il avait été vu également par le braconnier, qui se rejeta précipitamment dans le fourré.

Donon s'élança à sa poursuite; il n'avait pas fait quelques pas qu'il recevait en pleine figure un coup de fusil qui lui brisa la mâchoire. Le malheureux s'affaissa en râlant.

Pendant ce temps, ses camarades étaient accourus; mais le meurtrier avait détalé.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur un nommé Emile Dutheil, journalier à la Chapelle-Fortin, âgé de vingt-six ans, braconnier de profession, revenu depuis peu du service militaire, et qui avait l'habitude de tirer des faisans dans le triage de la Fleurière.

Il fut arrêté. Dans son carnier, on découvrit deux faisans fraîchement tués. Or, sur le lieu même du crime, on avait ramassé un paquet de plumes provenant d'une poule faisane; au nombre de ces plumes s'en trouvait une appartenant à l'aile, et coupée net par des plombs. On rapprocha ce fragment de plume d'un fragment resté sur l'aile d'un des faisans: les deux concordaient à merveille!

En outre, le garde, quoique blessé, et ne pouvant parler, avait décrit, en quelques lignes, le costume de son assassin: veste de velours gris, presque neuve, sac en toile servant de carnier; or, Dutheil avait le même costume et le même sac en toile.

L'état de Donon a été longtemps désespéré; il avait le maxillaire inférieur broyé; il est aujourd'hui sauvé, mais il restera infirme toute sa vie.

Sa déposition à l'audience a été saisissante. Le président ayant donné l'ordre qu'on habillât l'accusé avec la veste et la casquette qu'il portait la nuit du crime:

—C'est bien lui! Je le reconnais! s'est écrié sans hésitation le pauvre garde défiguré.

Dutheil a nié faiblement.

M. le procureur de la république La Borde a requis contre lui un verdict sans pitié.

Me Petit-Mangin a présenté sa défense.

Le jury a accordé à Dutheil des circonstances atténuantes, et la cour l'a condamné à quinze années de travaux forcés, et dix ans d'interdiction de séjour.

"Je suis innocent!" s'écrie Dutheil en quittant l'audience.

La justice allemande a de bons yeux; que nos lecteurs en jugent:

Müller, un homme aussi avare que mystérieux, avait semé du froment dans un de ses champs, près du village allemand d'Ehringen. Son voisin, nommé Richter, résolut de lui faire une bonne farce.

Armé d'un canne, il s'en alla dans le champ et, fouillant dans le sol, il écrivit des lettres régulières formant le mot "avare," puis il sema dans les traits une bonne quantité de graines de bluets et, recouvrant le tout de terre, il s'éloigna.

La saison étant de bonne, le froment et bluets, du matin au soir, c'était une caravane de gens du village allant regarder l'étrange phénomène.

Richter, l'hypocrite, avisa son voisin Müller, et il sut si bien l'effrayer que le superstitieux avare crut à l'intervention céleste et promit de donner le froment à la caisse des pauvres de la commune. La femme de l'avare, moins crédule que son mari et soupçonnant fortement le voisin d'être l'auteur de cette diabolique mystification, le força, devant le maire, à tirer une épreuve de l'injure écrite en bluets. La photographie fut ensuite envoyée à la justice, qui *reconnut positivement l'écriture* de Richter.

Ce dernier vient d'être condamné à quinze jours de prison.

"En 1870, s'écrierait, dernièrement, un journal monarchique, un prussien qui rêvait à désarmer l'état-major royaliste, tandis qu'après quinze ans la République trouve des adversaires aussi implacables qu'au premier jour. Et il en conclurait que l'empire en 1874 était plus fort qu'aujourd'hui la République.

C'est précisément le contraire, fait remarquer M. Auguste Vacquerie:

"Pourquoi l'empire, en 1870, a-t-il eu des ministres royalistes? Parce qu'il leur avait offert des portefeuilles. Et pourquoi leur en avait-il offert? Parce qu'il se sentait menacé, impuissant devant l'ennemi, incertain de l'opinion, prêt à périr si ses adversaires lui venaient pas à son aide; il implorait jusqu'aux républicains. La présence de trois royalistes dans le ministère de 1870, était donc la preuve de la faiblesse de l'empire.

"Pourquoi la République, en 1886 n'a-t-elle pas de ministres royalistes ou bonapartistes? Parce qu'elle n'offre pas de portefeuilles à ses ennemis. Ils les refuseraient! Ils ne les ont pas refusés en 1871. Ils les refusent si peu, qu'en 1873 et 1887 ils sont pris d'eux-mêmes et qu'il a fallu les leur arracher. Pourquoi la République ne leur en offre-t-elle pas? Parce qu'elle n'a pas besoin d'eux, parce qu'elle se suffit, parce qu'elle n'a aucun motif d'appeler à son secours. Le tout-vraiment des états-majors royalistes et bonapartistes est donc la preuve de la force de la République."

Le *Figaro*:

M. Fried Krupp, le grand usinier d'Essen, a prétendu que ses produits étaient supérieurs à tous les similaires,—bien que l'expérience faite récemment en Roumanie ait prouvé le contraire et donné l'avantage aux compolos français.

Aujourd'hui, le colonel de Bange, directeur des anciens établissements Cail, et M. Sadoine, directeur de la société Cockerill, deux établissements concurrents, lui portent publiquement un défi et lui indiquent ironiquement un prix relevé depuis trois mois qu'il est lancé.

"Nous vous invitons, dit la lettre de ces messieurs, à prendre part, concurremment avec ces deux Sociétés, à des comparatifs de votre système d'artillerie avec le matériel construit à Paris, soit avec du métal français, soit avec du métal Cockerill.

"Ces essais auraient lieu devant une commission internationale d'officiers d'artillerie, constituée en jury d'examen et chargée de faire un rapport qui serait ensuite publié."

Voilà, certes, un curieux tournoi. Il n'intéresse pas seulement les ingénieurs mais aussi tous ceux qui peuvent être appelés sur un champ de bataille.

La parole est à M. Krupp.

On lit dans la *Post* de Berlin, du 22 mars:

"Récemment, des artisans et ouvriers de Nebra, dans la province de Saxe, avaient adressé au chancelier de l'empire une Adresse dans laquelle ils le remerciaient de sa sollicitude constante, se manifestant surtout en faveur des ouvriers et récemment encore par le projet de monopole. Le prince de Bismarck a répondu à cette adresse en ces termes:

"Berlin, le 12 avril 1886.

"Vous et tous les artisans et ouvriers signataires, je vous remercie avec une profonde reconnaissance de la déclaration du 24 février dernier; par laquelle vous manifestez votre conviction des effets bienfaisants que l'introduction du monopole de l'eau-de-vie produirait sous le rapport économique et moral, conviction qui est d'accord avec la mienne. Le monopole fournirait une boisson plus saine, dont le prix ne dépasserait pas celui de la vente actuelle dans les débits. Il rendrait aussi possible un allègement des lourdes impositions, en particulier des impositions communales et scolaires. Son établissement est donc indiqué par vous avec raison comme très désirable. Il y a malheureusement peu ne chance pour qu'il puisse être réalisé, attendu que, d'après les apparences, l'adhésion du Reichstag ne pourra pas être obtenue."

Le *Journal officiel* de Paris a publié, le 24 mars, la loi tendant à autoriser la ville du Hâvre (Seine-Inférieure) à emprunter 440,900 francs.

M. T. Colani s'exprime, en ces termes, dans la *République Française*, sur le système d'expropriation pratiqué en Angleterre et en Allemagne, par les ministres Gladstone et Bismarck, pour cause d'unité nationale:

Le système paraît si excellent que le comte de Tolstoï l'étudie en ce moment afin de l'appliquer à la Lithuanie. C'est le système de l'avenir, soyez-en sûr. On l'introduira partout où l'unité nationale ne parvient pas à s'achever par les voies naturelles et lentes, car les peuples d'Europe ont une singulière tendance, en ce moment, à s'entourer chacun d'une muraille de Chine, et derrière la muraille on ne peut souffrir des ennemis. L'Autriche sera un vaste champ d'expérimentation pour cette nouvelle politique; chez elle, toutes les invasions sont venues expirer comme le flot sur la grève, sans avoir la force de la recouvrir tout entière. Et après l'Autriche, il y a la Turquie. Ah! la belle opération!

On découvre bien une forte dose de socialisme dans ce système, comme dans toute expropriation pour cause d'utilité publique, un médiocre respect de la propriété particulière. L'exemple que donnent ainsi un ministre parlementaire, un ministre qui l'est fort peu et un ministre qui ne l'est pas du tout, trouvera, sans aucun doute, des imitateurs qui voudront exproprier pour d'autres raisons encore que l'unité nationale: l'unité nationale, en effet, n'est pas le seul grand intérêt en ce monde. Il se peut donc que la constitution de la propriété subisse en Europe des changements considérables dans un avenir peu lointain; et ce seront les Bismarck, les Gladstone, les Tolstoï, qui en porteront la responsabilité. Mais ce dont je suis profondément convaincu, c'est qu'elle ne sera nulle part plus respectée qu'en France, d'abord parce qu'en France nul problème insoluble n'exige des remèdes d'une telle violence, et ensuite parce qu'en France la propriété est constituée démocratiquement depuis plus d'un siècle: elle y a tant de défenseurs!

Nous avons certes nos difficultés et nos périls; mais, en vérité, plus on regarde chez ses voisins, plus on trouve que c'est encore ici que la vie sociale est le moins troublée.

Deux bourgeois causent du traité de Madagascar.

—Non cher... nous ne sommes pas du tout protégés par ce traité... vous vous en contentez?

—Qu'est-ce que vous voulez... mes affaires m'y appellent si rarement!

3,100 faux docteurs à Belin.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que des poursuites vont être dirigées contre des personnes qui signent avec la qualité de "docteur" et ne possèdent que des diplômes *in absentia*, obtenus en Amérique. A Berlin, il n'y a pas moins de 3,100 de ces docteurs fantaisistes, en médecine, en philosophie ou en droit.

Décédé hier matin, à 10 heures à l'âge de 51 ans, GUSTAVE CHEMIN, natif de Paris, France. Ses amis et connaissances, ainsi qu'ceux des familles Chemin Huet Raoult et Herbelin sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à midi. Le convoi partira de la demeure résidence, rue Ste Anne, entre St Claude et Tremé.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier matin à 10 heures, à l'âge de 51 ans le Sociétaire GUSTAVE CHEMIN de la Paris France.

MM les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'avril sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à midi. Le convoi partira de la rue Ste Anne entre St Claude et Tremé où le corps est exposé.

Par ordre du Vice-Président

J. L. REVOIL,
Faisant fonctions de Président.
L. SIMON, Secrétaire.

Société des Garçons Restaurateurs.—Les officiers et membres de la susdite Société sont priés de se rendre à la salle de la réunion, coin Conti et Bourbon à 11 1/2 heures pour assister aux funérailles de leur secrétaire, GUSTAVE CHEMIN, qui aura lieu aujourd'hui de la maison mortuaire rue Ste. Anne, entre St. Claude et Tremé, à midi.

De la part du président

9avril—1f DENIS BÉCHAC

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vendu en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 6 avril—1m DaPP

New Orleans Water Works Co—A une assemblée du Conseil de Directeurs de cette Compagnie tenue aujourd'hui, un dividende semi-annuel de $2 00 par action a été déclaré, payable à son agence le mardi 13 courant, sur la foi de la cédule de cette date. R. L. MACHUGH, Secrétaire.
10avril—7i

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans Pacific—Nouvelle-Orléans, 9 avril 1886.—A une réunion spéciale du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, un dividende de Deux (2) pour cent sur le capital a été déclaré payable à son agence le mardi 13 courant, sur la foi des dernières mises payées sur demande aux actionnaires, de 9 h. du matin à 2 h. de l'après midi. P. COUGOT, Secrétaire.
14avril—5f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans City & Lake".—N. O., 27 mars 1886—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs qui a eu lieu le 10 de ce mois, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET DEMI par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 10 avril 1886. Le livre des transferts sera clos du 31 mars au 10 avril 1886.
W. E. LEVERICH, secrétaire.
28mars—au 10 avril.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.
AVVISO.
Tutti i soci componenti la su accennata Società sono informati che, DOMENICA 11 del corrente aprile, alle ore 12 M., vi sarà riunione generale trimestrale.
Per ordine del Presidente, JOHN ROCCHI.
C. JOHN GIORGIA, Segretario.
9 avil—3f

DE L'USAGE A FAIRE
—DU—
Soapina blanc pur de Keller,
Savon économique.
PAS DE LAVOIR NÉCESSAIRE.
A appliquer le *Soapina* sur toutes les parties maculées; les mettre dans l'eau et les y laisser tremper 30 minutes, puis frotter légèrement. Si l'eau devient